

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-treizième session**

Bangkok, 15-19 mai 2017

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales: politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et financement du développement**Rapport du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable sur sa treizième session*****Résumé*

La treizième session du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD) s'est tenue à Bogor (Indonésie) le 28 février 2017.

Le Conseil d'administration a examiné et approuvé les activités et réalisations du Centre depuis sa douzième session, le rapport sur la situation administrative et financière du Centre en 2016, et l'axe de travail proposé pour le Centre en 2017 et au-delà, y compris l'examen des options envisageables pour son avenir.

Le Conseil d'administration a salué les activités menées par le Centre en 2016, notamment l'accent nouvellement mis sur l'appui à la mise en œuvre au niveau régional du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. Le Conseil d'administration a reconnu que les travaux menés actuellement par le Centre étaient pertinents et importants pour traiter les derniers défis en matière de développement auxquels font face les pays en développement de l'Asie et du Pacifique.

Sur le plan administratif, le Conseil d'administration a noté que les difficultés en matière de ressources financières et humaines que connaissait le Centre avaient persisté en 2016 et qu'elles risquaient de s'aggraver en 2017 et au-delà. Les activités fondamentales du Centre seraient maintenues en 2017 grâce aux contributions financières et à de nouvelles contributions en nature de la part des États membres, mais il se pourrait que le Centre ne dispose pas de ressources financières et humaines en quantité suffisante pour poursuivre ses activités de fond au-delà de 2017, à moins qu'il ne bénéficie de ressources extrabudgétaires nouvelles et additionnelles.

Le Conseil d'administration a recommandé que le Centre poursuive ses activités, en bénéficiant d'un surcroît de contributions financières annuelles de la part des États membres. Il a par ailleurs invité le Centre à commencer à examiner de manière plus approfondie les autres possibilités qui s'offrent à lui pour l'avenir, notamment l'éventualité qu'il devienne une organisation intergouvernementale non rattachée au système des Nations Unies. Le Conseil d'administration est convenu de réexaminer la situation financière actualisée du Centre à sa prochaine session, prévue en décembre 2017, et d'envisager de prendre une décision concernant l'avenir de celui-ci, si ses besoins financiers ne peuvent pas être comblés par l'apport de ressources extrabudgétaires nouvelles et additionnelles.

La Commission souhaitera peut-être examiner les questions mentionnées ci-dessus et présenter des recommandations à leur sujet.

* E/ESCAP/73/L.1.

** Le présent document a été soumis tardivement en raison de la nécessité de tenir des consultations internes et externes approfondies.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention.....	2
II. Compte rendu des travaux.....	3
A. Rapport sur les activités du Centre et résultats obtenus depuis la douzième session du Conseil d'administration.....	3
B. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre	4
C. Axe de travail proposé pour le Centre en 2017 et au-delà, y compris examen des options à envisager pour l'avenir du Centre.....	5
D. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration.....	7
E. Questions diverses.....	7
F. Adoption du rapport.....	7
III. Organisation.....	8
A. Ouverture, durée et organisation de la session	8
B. Participation.....	8
C. Élection du Bureau	9
D. Ordre du jour	9
Annexes	
I. Plan d'activité pour l'exercice biennal 2016-2017	10
II. État financier du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable pour l'année prenant fin le 31 décembre 2016	15
III. État financier du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable pour l'année prenant fin le 31 décembre 2016, par composante de projet.....	16
IV. Contributions en espèces versées au Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable en 2016 au titre de l'appui institutionnel..	17
I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention	

1. La Commission souhaitera peut-être approuver la recommandation du Conseil d'administration, à savoir que le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable poursuive ses activités, en bénéficiant d'un surcroît de contributions financières annuelles de la part des États membres, en particulier du Gouvernement hôte (c'est-à-dire l'option 1 dans la note du secrétariat sur le rapport au Conseil d'administration¹), étant entendu que:

a) Tous les membres du Conseil d'administration devraient, au minimum, donner pleinement suite à la recommandation formulée précédemment par le Conseil d'administration – et adoptée à sa huitième session, tenue à Yogyakarta (Indonésie) les 21 et 22 mars 2012 – à savoir que les pays en développement et les pays à revenu intermédiaire portent leurs contributions volontaires annuelles à 30 000 dollars et les pays les moins avancés les portent à 7 000 dollars, et que les autres États membres envisagent également d'accroître leurs contributions au Centre;

¹ E/ESCAP/CAPSA/GC(13)/2, par. 53.

b) Tous les membres du Conseil d'administration devraient encourager le pays hôte à accroître son appui financier au Centre, notamment au moyen de contributions en nature;

c) Tous les membres du Conseil d'administration devraient envisager de soutenir davantage le Centre, notamment au moyen de détachements, de la canalisation des projets des donateurs et d'autres contributions en nature;

d) Le secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Centre devraient redoubler d'efforts pour que de nouveaux projets bénéficient d'un appui extrabudgétaire, en s'adressant à des donateurs multilatéraux et aux États membres de la CESAP qui ne font pas partie du Conseil d'administration.

e) Les membres du Conseil d'administration devraient aider à trouver de nouveaux moyens de mobiliser à l'avenir des contributions en nature, sous forme par exemple de travaux de recherche collaboratifs et d'initiatives conjointes de renforcement des capacités faisant intervenir les centres de recherche et organisations agricoles de leurs pays respectifs.

2. La Commission souhaitera peut-être approuver la demande du Conseil d'administration, à savoir que, d'ici à la fin 2017, le Centre étudie de manière approfondie la manière dont il pourrait devenir une organisation intergouvernementale non rattachée au système des Nations Unies (c'est-à-dire l'option 2 de la note du secrétariat sur le rapport au Conseil d'administration¹).

3. La Commission souhaitera peut-être prendre note du fait que le Conseil d'administration a estimé à 1 011 350 dollars par an le montant des dépenses de fonctionnement de base du Centre, montant qui lui permettrait de s'acquitter efficacement de son mandat en soutenant les États membres dans le cadre du Programme 2030. La Commission souhaitera peut-être encourager le Conseil d'administration à réexaminer, à sa prochaine session (décembre 2017), la situation financière actualisée du Centre et à envisager de prendre une décision concernant l'avenir de celui-ci, si l'apport de ressources extrabudgétaires ne permet pas d'obtenir la somme estimée ci-dessus.

4. Le Conseil d'administration approuve les activités du Centre et les résultats obtenus depuis sa douzième session, les états financiers pour 2016 et son plan de travail pour 2017, tels que présentés dans la note du secrétariat sur le rapport du Centre au Conseil d'administration.

II. Compte rendu des travaux

A. Rapport sur les activités du Centre et résultats obtenus depuis la douzième session du Conseil d'administration

(Point 4 de l'ordre du jour)

5. Le Conseil d'administration était saisi de la note du secrétariat rendant compte au Conseil d'administration des activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (E/ESCAP/CAPSA/GC(13)/2, section III).

6. Après la présentation de ce point de l'ordre du jour par le Président, le Directeur du Centre a fait un exposé général, couvrant trois principaux domaines d'activité, à savoir: a) le projet concernant le Programme de développement économique et social intégré en milieu rural destiné à améliorer les moyens de subsistance dans la zone aride du Myanmar, bénéficiant de l'appui du Fonds d'affectation spéciale « Modes de subsistance

et sécurité alimentaire » (LIFT); b) les nouvelles activités de recherche et de renforcement des capacités axées sur le Programme 2030 et les objectifs de développement durable; et c) les activités de partage des connaissances et de réseautage.

7. Les représentants des membres ci-après du Conseil d'administration ont fait des déclarations: Cambodge, Fidji, Indonésie, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande.

8. Le Conseil d'administration a passé en revue les activités du Centre et les résultats obtenus depuis sa douzième session. Il a salué les activités menées par le Centre en 2016, notamment l'accent nouvellement mis sur l'appui à la mise en œuvre au niveau régional du Programme 2030 et des objectifs de développement durable.

9. Le Conseil d'administration a reconnu que les travaux menés actuellement par le Centre étaient pertinents et importants pour traiter des derniers défis en matière de développement, en particulier à la lumière de la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable dans la région. Il a reconnu que le Programme 2030 cadrerait bien avec le mandat fondamental du Centre.

10. Le Conseil d'administration a recommandé que le Centre mette l'accent sur les travaux de recherche de pointe concernant la situation et les tendances dans le domaine de l'agriculture durable afin de contribuer aux recherches déjà menées par les pays. Il a suggéré que le Centre, dans le cadre de la suite donnée au Programme 2030, surveille et évalue la situation en matière d'agriculture durable dans la région et s'attache à fournir des conseils stratégiques à l'échelon national qui soient adaptés aux questions spécifiques des pays membres.

B. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre (Point 5 de l'ordre du jour)

11. Le Conseil d'administration était saisi de la note du secrétariat rendant compte au Conseil d'administration des activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (E/ESCAP/CAPSA/GC(13)/2, section IV).

12. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Président et un exposé général a été présenté par le Directeur du Centre.

13. Les représentants des membres ci-après du Conseil d'administration ont fait des déclarations: Fidji, Indonésie, Philippines et Thaïlande.

14. Le Conseil d'administration a noté que, en dépit de l'augmentation des contributions volontaires versées en 2016 par les membres du Conseil d'administration, les recettes annuelles du Centre provenant de l'appui institutionnel des États membres étaient constamment inférieures aux dépenses annuelles. Le budget ordinaire de la CESAP, les contributions destinées aux projets versées par les donateurs et le fonds de réserve étaient donc utilisés pour compenser la différence.

15. Le Conseil d'administration a également constaté que la dotation du Centre en personnel appartenant à la catégorie des administrateurs avait continué de diminuer ces dernières années, et que cette réduction des effectifs avait eu un impact sur la capacité du Centre à fournir aux États membres des produits concrets.

C. Axe de travail proposé pour le Centre en 2017 et au-delà, y compris examen des options à envisager pour l'avenir du Centre
(Point 6 de l'ordre du jour)

16. Le Conseil d'administration était saisi de la note du secrétariat rendant compte au Conseil d'administration des activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (E/ESCAP/CAPSA/GC(13)/2, section V).

17. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Président et un exposé général a été présenté par le Directeur du Centre.

18. Le débat a consisté principalement en une table ronde, animée par le Secrétaire exécutif adjoint.

19. Les représentants des membres ci-après du Conseil d'administration ont fait des déclarations: Cambodge, Fidji, Indonésie, Malaisie, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande.

Plan pour 2017

20. Le Conseil d'administration a noté que, conformément à divers documents stratégiques, notamment au plan d'activité biennal du Centre pour 2016-2017, et sous réserve de la disponibilité de ressources humaines et financières, les activités du Centre en 2017 continueraient de porter sur les trois principaux domaines couverts en 2016, à savoir: a) le projet concernant le Programme de développement économique et social intégré en milieu rural destiné à améliorer les moyens de subsistance dans la zone aride du Myanmar, bénéficiant de l'appui du Fonds d'affectation spéciale « Modes de subsistance et sécurité alimentaire » (LIFT); b) les activités de recherche et de renforcement des capacités axées sur le Programme 2030 et les objectifs de développement durable; et c) le partage des connaissances et le réseautage.

21. Le Conseil d'administration a recensé les moyens qui permettraient au Centre de renforcer ses activités, notamment les suivants:

a) Mettre l'accent sur les initiatives intégrées visant à traiter les aspects sociaux, environnementaux et économiques de l'agriculture, comme la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles; la synergie entre la durabilité agricole et la sécurité alimentaire; et l'agriculture urbaine;

b) Mettre l'accent sur les travaux de recherche portant sur les politiques afin d'attirer l'attention des responsables politiques sur l'intérêt que présente l'agriculture dans le contexte des objectifs de développement durable;

c) Effectuer des recherches et des évaluations de la situation en matière d'agriculture durable dans la région Asie-Pacifique;

d) Fournir des services consultatifs sur mesure à l'appui des priorités nationales en matière d'agriculture durable.

22. Le Conseil d'administration a également recommandé au Centre les mesures suivantes propres à affermir son action:

- a) Continuer de renforcer la communication avec les États membres pour rester pertinent et répondre à la demande;
- b) Continuer de renforcer les partenariats et la collaboration avec les organisations intéressées, en s'efforçant de tirer pleinement parti de ses avantages comparatifs et d'éliminer les doubles emplois;
- c) Faire valoir auprès des pays les avantages spécifiques de ses activités.

23. Le représentant de la Malaisie a présenté un projet d'« Atelier vert », qu'il était proposé d'organiser en Malaisie en juillet 2017, à titre de contribution en nature en faveur du Centre. Le thème de cet atelier serait le transfert de technologie. Le Gouvernement malaisien prendrait à sa charge tous les coûts sur place, tandis que le Centre couvrirait les frais de déplacement des participants et des spécialistes invités par le Centre.

24. Le représentant de l'Indonésie a présenté une proposition consistant à mener des travaux de recherche collaboratifs, à titre de contribution en nature en faveur du Centre. Ces travaux pourraient notamment porter sur l'aridoculture et les systèmes d'assurance agricole. Ils reposeraient sur une approche multidisciplinaire et feraient intervenir divers organismes de recherche en Indonésie ainsi que dans d'autres États membres.

25. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement la proposition de la Malaisie et a encouragé sa mise en œuvre. Il a en outre pris note de la proposition de l'Indonésie, au sujet de laquelle il a demandé un complément d'information, notamment quant à son rapport avec les priorités de recherche proposées au paragraphe 20 ci-dessus et à la manière dont ce soutien en nature contribuerait à l'exécution des activités fondamentales du Centre et donc à soutenir sa viabilité financière. Plusieurs pays membres ont fait part de leur intérêt pour participer aux activités.

Plan pour 2018 et pour l'avenir

26. Le Conseil d'administration a fait savoir qu'il se pourrait que le Centre ne dispose pas de ressources financières et humaines en quantité suffisante pour poursuivre ses activités de fond au-delà de 2017.

27. Le Conseil d'administration a fait état des trois options envisageables pour le Centre à l'avenir, telles que présentées par le secrétariat, à savoir:

- a) Option 1: Le Centre pourrait poursuivre ses activités en bénéficiant de contributions financières annuelles plus élevées de la part des États membres, en particulier de la part du Gouvernement hôte;
- b) Option 2: Le Centre pourrait devenir une organisation intergouvernementale non rattachée au système des Nations Unies;
- c) Option 3: Le Centre pourrait cesser ses activités en tant que centre international.

28. Le Conseil d'administration a indiqué que le montant des dépenses de fonctionnement de base du Centre avait été estimé à 1 011 350 dollars par an, montant qui lui permettrait de s'acquitter efficacement de son mandat en soutenant les États membres dans le cadre du Programme 2030.

29. Le Conseil d'administration a recommandé de retenir l'option 1, étant entendu que:

a) Tous les membres du Conseil d'administration devraient, au minimum, donner pleinement suite à la recommandation formulée précédemment par le Conseil d'administration – et adoptée à sa huitième session, tenue à Yogyakarta (Indonésie) les 21 et 22 mars 2012 –, à savoir que les pays en développement et les pays à revenu intermédiaire portent leurs contributions volontaires annuelles à 30 000 dollars et les pays les moins avancés les portent à 7 000 dollars, et que les autres États membres envisagent également d'accroître leurs contributions au Centre;

b) Tous les membres du Conseil d'administration devraient encourager le pays hôte à accroître son appui financier au Centre, notamment au moyen de contributions en nature;

c) Tous les membres du Conseil d'administration devraient envisager de soutenir davantage le Centre, notamment au moyen de détachements, de la canalisation des projets des donateurs et d'autres contributions en nature;

d) Le secrétariat et le Centre devraient redoubler d'efforts pour que de nouveaux projets bénéficient d'un appui extrabudgétaire, en s'adressant à des donateurs multilatéraux et aux États membres de la CESAP qui ne font pas partie du Conseil d'administration;

e) Les membres du Conseil d'administration devraient aider à trouver de nouveaux moyens de mobiliser à l'avenir des contributions en nature, sous forme par exemple de travaux de recherche collaboratifs et d'initiatives conjointes de renforcement des capacités faisant intervenir les centres de recherche et organisations agricoles de leurs pays respectifs.

30. Parallèlement, le Conseil d'administration a invité le Centre à analyser de manière plus approfondie l'option 2, qui sera examinée par le Conseil d'administration avant la fin 2017.

31. Le Conseil d'administration a été informé que le Centre pourrait être amené à suspendre ses activités de fond après décembre 2017 s'il ne parvenait pas à obtenir de ressources extrabudgétaires en quantité suffisante d'ici là.

D. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration

(Point 7 de l'ordre du jour)

32. Le Conseil d'administration a décidé à titre provisoire de tenir sa prochaine session à Bangkok en décembre 2017. La date précise sera arrêtée ultérieurement.

E. Questions diverses

(Point 8 de l'ordre du jour)

33. Aucune autre question n'a été portée à l'attention du Conseil d'administration.

F. Adoption du rapport

(Point 9 de l'ordre du jour)

34. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 28 février 2017.

35. Le Président, le Vice-Président et le Secrétaire exécutif adjoint ont prononcé des allocutions de clôture et remercié tous les participants de leur contribution active au débat, ainsi que le pays hôte pour son appui logistique et son hospitalité. Le Président a prononcé la clôture de la session.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

36. Le Conseil d'administration du Centre a tenu sa treizième session le 28 février 2017 à Bogor (Indonésie), session qui a été accueillie par le Gouvernement indonésien.

37. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire exécutif adjoint a souligné la contribution essentielle de l'agriculture dans l'atteinte du développement durable par les pays. Au-delà de sa seule vocation alimentaire, le Programme 2030 donnait au Centre une occasion exceptionnelle d'aider les pays à mettre en avant le potentiel de l'agriculture et de contribuer à la réalisation de ses nombreux objectifs et cibles. Pour saisir cette occasion, il convenait de revoir l'assise institutionnelle du Centre, et le Secrétaire exécutif adjoint a donc invité le Conseil d'administration à prendre des décisions déterminantes pour assurer la viabilité financière et l'avenir du Centre.

38. S'exprimant en qualité de représentant du pays hôte de la treizième session du Conseil d'administration, M. Muhammad Prama Yufdy, Secrétaire exécutif de l'Agence indonésienne de recherche-développement agricole du Ministère indonésien de l'agriculture, a rappelé l'importance du Centre, notant qu'il ne pourrait s'acquitter de son rôle et de son mandat qu'avec le plein appui des pays membres.

39. S'exprimant au nom de M. Inia Batikoto Seruiratu, M. Jitendra Singh, Secrétaire permanent des Fidji pour l'agriculture et Président de la douzième session du Conseil d'administration, a rappelé à tous les membres qu'il était essentiel de donner la suite voulue à la recommandation formulée par le Conseil d'administration à sa douzième session, à savoir que les membres accroissent leurs contributions volontaires en faveur du Centre. Il a également souligné que les pays en développement de l'Asie et du Pacifique étaient très demandeurs des services du Centre, celui-ci étant un centre régional de recherche sur les politiques, le renforcement des capacités, le partage des connaissances et le réseautage dans les domaines de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire et du développement rural.

B. Participation

40. Ont participé à la session des représentants des membres ci-après du Conseil d'administration: Cambodge, Fidji, Indonésie, Malaisie, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande.

41. Des représentants de l'organisation suivante étaient présents: Banque asiatique de développement.

C. Élection du Bureau

42. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant:

Président: M. Jitendra Singh (Fidji)

Vice-Président: M. Hasil Sembiring (Indonésie)

D. Ordre du jour

43. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport sur les activités et réalisations du Centre depuis la douzième session du Conseil d'administration.
5. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre.
6. Axe de travail proposé pour le Centre en 2017 et au-delà, y compris examen des options à envisager pour l'avenir du Centre.
7. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

Annexe I

Plan d'activité pour l'exercice biennal 2016-2017*

Dernière mise à jour: décembre 2016

Le présent Plan d'activité biennal a été établi en vue de compléter et de renforcer le plan-cadre des activités du Centre pour 2016-2018, qui a été approuvé par le Conseil d'administration à sa douzième session, tenue à Bangkok en février 2016. Il tient compte des recommandations formulées par les États membres, à savoir: a) il faudrait veiller à ce que les activités du Centre restent pertinentes pour les États membres et soient mieux adaptées à leurs besoins, en sollicitant l'avis des États membres sur les activités au titre des programmes; b) le Conseil d'administration suggère que le Centre envisage de mener à l'avenir des activités concernant i) les catastrophes naturelles et l'agriculture et ii) l'impact des changements climatiques sur la production agricole, et apporte également un appui aux États membres pour qu'ils examinent la mise en œuvre des objectifs de développement durable, notamment les objectifs numéros 1 et 2. Ce plan prend également en compte les orientations données par les États membres à l'occasion de la soixante-douzième session de la Commission, notamment: a) promouvoir la recherche et faire la synthèse des conclusions des travaux de recherche sur les questions liées à l'agriculture résiliente aux changements climatiques; b) renforcer les capacités des administrations locales pour leur permettre d'adopter des politiques propres à rendre l'agriculture plus durable; c) développer la coopération régionale pour accélérer l'innovation technologique et le transfert de technologie; et d) assurer une diffusion ciblée des recommandations sur les politiques générales et les bonnes pratiques.

La première version de ce document a été transmise aux membres du Conseil d'administration et n'a cessé d'être révisée sur la base de leurs observations. Les activités prévues seront exécutées sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires.

<i>Domaines de travail</i>	<i>Activités prévues</i>
Coopération régionale	
a) Renforcement de la coopération régionale et des activités de sensibilisation pour l'intégration des trois dimensions du développement durable dans les politiques, les stratégies et les cadres en faveur de l'innovation agricole, des moyens de subsistance en milieu rural et de la sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Session de la Commission (2016/2017) • Conseil d'administration du Centre (2016/2017) • Services d'information et base de données sur l'agriculture durable en faveur de la réduction de la pauvreté (2016/2017) <ul style="list-style-type: none"> ○ Sites Web (fonctionnement et maintenance) ○ Multiplier les fonctionnalités en ligne • <i>Forum Palawija</i>: trisannuel • E-digest (compilation d'articles scientifiques) et E-flash (compilation d'articles sur les politiques): mensuel • Réseautage

* La présente annexe est publiée sans avoir été soumise au service de l'édition.

<i>Domaines de travail</i>	<i>Activités prévues</i>
Recherche analytique	
<p>b) Renforcer la prise de décisions sur la base de données factuelles pour les États membres et autres parties concernées de sorte à intégrer les trois dimensions du développement durable dans les politiques, les stratégies et les cadres en faveur de l'innovation agricole, des moyens de subsistance en milieu rural et de la sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Études de cas/notes d'orientation visant à établir une cartographie des acteurs liés au fonds d'affectation spéciale LIFT et aux programmes d'investissement public sur la promotion d'une agriculture résiliente aux changements climatiques • Notes d'orientation sur le fonds d'affectation spéciale LIFT • Politiques destinées à soutenir l'innovation en vue d'une agriculture résiliente aux catastrophes • Mesure des produits primaires et produits transformés issus de l'agriculture durable • Examen des progrès accomplis en matière de politiques liées à l'agriculture durable
Renforcement des capacités	
<p>c) Amélioration de la capacité à véritablement intégrer les trois dimensions du développement durable dans les politiques, les stratégies et les cadres en faveur de l'innovation agricole, des moyens de subsistance en milieu rural et de la sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concertations multipartites sur l'agriculture résiliente aux changements climatiques au Myanmar (deux en 2016) • Formations sur les évaluations participatives dans les zones rurales pour la promotion de l'agriculture résiliente aux changements climatiques au Myanmar (trois en 2016) • Formation dans le domaine de la communication, de la sensibilisation et du réseautage pour la promotion de l'agriculture résiliente aux changements climatiques au Myanmar (2016) • Atelier sur les politiques: transition vers l'agriculture durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – mise en œuvre stratégique et suivi des progrès accomplis (novembre 2016, avec le soutien de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique/2017) • Atelier sur les instruments de politique générale pour la promotion des produits primaires et des produits transformés issus de l'agriculture durable (2017) • Concertation régionale sur les politiques à l'appui de l'innovation en faveur de l'agriculture résiliente aux catastrophes (février 2017: reporté) • Atelier sur les stratégies en faveur du développement durable du secteur agricole grâce au transfert de technologie par les centres de recherche gouvernementaux (organisé par la Malaisie, juillet 2017)

Activités combinées: projet sur le terrain

- i) Programme de développement économique et social intégré en milieu rural destiné à améliorer les moyens de subsistance dans la zone aride du Myanmar (2016)
- ii) Renforcement des capacités à véritablement intégrer les trois dimensions du développement durable dans les politiques, les stratégies et les cadres en faveur de l'innovation agricole, des moyens de subsistance en milieu rural et de la sécurité alimentaire

Principales activités thématiques

1) Programme de développement économique et social intégré en milieu rural destiné à améliorer les moyens de subsistance dans la zone aride du Myanmar (janvier-décembre 2016)

À l'aide des ressources extrabudgétaires qu'il continuera de recevoir, le Centre poursuivra en 2016 la mise en œuvre du Programme de développement économique et social intégré en milieu rural destiné à améliorer les moyens de subsistance dans la zone aride du Myanmar (projet LIFT), en mettant l'accent sur l'agriculture résiliente aux changements climatiques dans la zone aride du Myanmar au moyen d'activités de recherche analytique et de renforcement des capacités.

Produits analytiques

- Études de cas et note d'orientation sur les politiques, institutions et processus liés à l'agriculture durable dans la zone aride (juin-août 2016)
- Études de cas et note d'orientation visant à établir une cartographie des parties prenantes en vue d'une meilleure gestion des connaissances et d'une utilisation efficace des ressources au profit de l'agriculture résiliente aux changements climatiques et du développement rural dans la zone aride (juin-août 2016)
- Élaboration de deux documents d'orientation

Produits en matière de renforcement des capacités

- Deux concertations multipartites sur l'agriculture résiliente aux changements climatiques au Myanmar (mai et novembre 2016)
- Trois stages de formation sur les évaluations participatives dans les zones rurales aux fins de la promotion de l'agriculture résiliente aux changements climatiques au Myanmar (août 2016)
- Formation sur la communication, la sensibilisation et le réseautage pour la promotion de l'agriculture résiliente aux changements climatiques au Myanmar (juillet-août 2016)

2) Renforcement de l'innovation agricole pour améliorer la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles (juin 2016-mai 2017)

Des consultations sont en cours en vue de l'élaboration d'une nouvelle proposition de projet qui bénéficierait éventuellement d'un financement du Fonds de coopération Japon-CESAP. Ce projet vise à répondre aux besoins émergents des États membres, comme l'a recommandé le Conseil d'administration à sa douzième session, tenue à Bangkok en février 2016, et

sa mise en œuvre bénéficiera des apports de l'atelier sur le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture résiliente dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, qui s'est tenu en août 2016 aux Fidji. Cette activité vise à aider les pays en développement de l'Asie et du Pacifique, notamment les plus vulnérables, à développer leurs capacités nationales dans le domaine de la recherche-développement pour promouvoir l'innovation technologique en faveur d'une agriculture plus durable et résiliente face aux catastrophes. Pour ce faire, il s'agira tout d'abord de réaliser une étude analytique et de cadrage permettant de faire le point sur les approches et initiatives de nature à concrétiser ces innovations technologiques. Cette étude analytique apportera des informations à l'appui d'une concertation régionale entre les instituts nationaux de recherche agricole et les centres de recherche-développement et servira de base à l'élaboration de nouveaux produits de connaissance qui seront relayés par l'intermédiaire du réseau renforcé du Centre, en tant que mécanismes régionaux fondamentaux pour le partage des connaissances, la formation et la coopération technique Sud-Sud.

Composantes des activités

- Établissement de la version définitive de la proposition de projet, détermination des domaines prioritaires et sollicitation des experts (juin-août 2016)
- Réalisation d'une étude analytique et de cadrage permettant de faire le point sur les approches et initiatives pertinentes (septembre-décembre 2016)
- Concertation régionale entre les gouvernements, les organismes nationaux de recherche agricole et les centres de recherche-développement (février 2017: reporté)
- Élaboration de recommandations sur les politiques – produits de connaissance (janvier-mai 2017)
- Informations diffusées par l'intermédiaire du réseau renforcé du Centre, principal mécanisme régional de partage des connaissances, de formation et de coopération technique Sud-Sud (mai 2017)

3) Examen régional de la situation en matière d'agriculture durable: mesure des progrès accomplis dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (juin 2016-décembre 2017)

Cette activité correspond au mandat du Centre en matière de recherche et d'analyse des tendances et possibilités relatives à l'amélioration de la situation économique des populations rurales, et facilite la diffusion ciblée de solutions innovantes et de bonnes pratiques, tout en répondant aux besoins nouveaux en matière de suivi et d'examen à l'échelle régionale, l'objectif étant de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable liés à l'agriculture durable (objectif 2.4 en particulier). Ces activités seront exécutées à l'aide de ressources du budget ordinaire et du budget du Centre provenant des contributions versées au titre de l'appui institutionnel. La participation d'experts venant des États membres (notamment de l'Indonésie) ainsi que la collaboration avec les institutions partenaires seront optimisées.

Composantes des activités

- Examen de la documentation, étude interne (juin-août 2016)
- Consultation d'experts (septembre 2016)
- Participation au groupe interinstitutions et d'experts sur l'indicateur 2.4.1
- Atelier sur les politiques: transition vers l'agriculture durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – mise en œuvre stratégique et suivi des progrès accomplis (novembre 2016, avec le soutien de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique)
- Compilation d'un prototype de rapport SoSA (décembre 2016-mars 2017)
- Poursuite des consultations régionales sur l'évaluation des progrès accomplis en faveur de l'agriculture durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (2017)

Annexe II

**État financier du Centre pour la réduction de la pauvreté par
l'agriculture durable pour l'année prenant fin le 31 décembre 2016**
(En dollars É.-U.)

	2016	2015
<i>Recettes</i>		
Contributions	707 842	669 902
Transfert du Fonds de réserve de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	-	-
Intérêts	8 900	3 770
Différence de change en fin d'exercice	(2 962)	2 962
Recettes totales	713 780	676 634
<i>Moins: dépenses</i>		
	749 746	865 576
Solde net (déduction faite des dépenses)	(35 966)	(188 942)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier	732 374	921 316
Remboursements aux donateurs	-	-
Solde au 31 décembre	696 407	732 374

Annexe III

**État financier du Centre pour la réduction de la pauvreté par
l'agriculture durable pour l'année prenant fin le 31 décembre
2016, par composante de projet**
(En dollars É.-U.)

	<i>Contributions générales au titre des projets de développement des capacités: appui institutionnel</i>	<i>Projet financé par l'Union européenne: SATNET Asia^a</i>	<i>Programme de développement économique et social intégré en milieu rural destiné à améliorer les moyens de subsistance dans la zone aride du Myanmar^b</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>				
Contributions	311 154	-	396 688	707 842
Intérêts	2 727	1 513	4 661	8 900
Différence de change en fin d'exercice	-	(2 962)	-	(2 962)
Recettes totales	313 880	(1 449)	401 349	713 780
<i>Moins: dépenses</i>				
	242 862	1 407	505 478	749 746
Solde net (déductions faites des dépenses)	71 018	(2 856)	(104 129)	(35 966)
Solde au 1er janvier 2016	209 129	182 256	340 988	732 374
Remboursements aux donateurs	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2016	280 147	179 401	236 859	696 407

Abréviation: SATNET Asia: Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux techniques agricoles durables et l'amélioration des liens avec les marchés en Asie du Sud et du Sud-Est.

^a Ce projet est mené conjointement par le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD), le Centre Asie-Pacifique pour le transfert de technologie et la Division du commerce, de l'investissement et de l'innovation de la CESAP. Il est placé sous la direction du CRPAD.

^b Ce projet est mené conjointement par le CRPAD, le Centre Asie-Pacifique pour le transfert de technologie et le Centre pour la mécanisation agricole durable. Il est placé sous la direction du CRPAD.

Annexe IV

Contributions en espèces versées au Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable en 2016 au titre de l'appui institutionnel
(En dollars É.-U.)

<i>Pays/région</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Bangladesh	7 000	1 000
Cambodge	2 000	2 000
Fidji	150 000	-
Indonésie	57 154	57 381
Macao (Chine)	3 000	3 000
Malaisie	10 000	10 027
Myanmar	1 000	1 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-
Philippines	21 000	-
République de Corée	20 000	20 000
Sri Lanka	30 000	-
Thaïlande	10 000	10 000
Total	311 154	104 408